



IL FAUT UNE AUTRE POLITIQUE AGRICOLE EUROPEENNE

La PAC actuelle est le résultat de la succession des réformes de la politique agricole en 1992, 1999, 2003 établies en fonction des critères de l'OMC. Elle n'est légitime ni sur le plan international (dumping) ni sur le plan social (inégalités). Une autre Politique agricole européenne est nécessaire pour répondre aux enjeux alimentaires, environnementaux, énergétiques et sociaux.

L'enjeu alimentaire

La réforme de la PAC de 2003 selon les accords de Luxembourg, adaptée aux accords de l'OMC, contribue à l'échec cuisant des politiques néolibérales et des drames provoqués par les marchés mondiaux des denrées alimentaires. La mondialisation libérale n'a pas créé les richesses escomptées. Parmi les 850 millions de personnes qui souffrent de la faim, 650 millions sont des paysans. Dans la concurrence qui s'annonce entre alimentation et énergie, la Confédération paysanne affirme que nourrir les populations est une priorité vitale et absolue.

L'enjeu environnemental et énergétique

Réchauffement climatique et déclin des ressources fossiles vont avoir rapidement des conséquences importantes sur l'agriculture. La demande énergétique semble insatiable, dopée par la mondialisation des échanges. Quelle que soit la perspective de développement des agro-énergies, la planète agricole et forestière ne pourra jamais pallier l'épuisement des ressources fossiles.

L'enjeu social

Les flux migratoires planétaires s'amplifient, générés par l'excès de misère dans les pays pauvres. Les pays du Nord ne sont pas épargnés. Le monde rural n'est pas le dernier à subir la loi de l'injustice : l'agriculture d'entreprise est largement alimentée de fonds publics quand l'agriculture paysanne, qui résiste malgré tout aux investissements dans la mise aux normes et à la concurrence d'importations à bas prix, doit redoubler d'imagination pour survivre.

Ces enjeux vitaux imposent une autre Politique agricole européenne

Les responsables politiques doivent avoir le courage de conduire une politique réellement moderne, une politique qui allie les missions économiques, sociales et environnementales de l'agriculture et de ses paysans.



Confédération Paysanne

Le bilan de la PAC

Depuis plus de 50 ans, placées sous l'objectif de produire plus et moins cher, les politiques agricoles françaises et européennes ont engendré une intensification des productions et l'industrialisation de l'agriculture dont les effets sont dévastateurs sur le plan social, environnemental, et sur la qualité des produits. La volonté de restructurer des outils de production, pour approvisionner l'industrie agro-alimentaire à bas prix, et parallèlement la volonté de répondre aux exigences de l'OMC ont créé un contexte incohérent : les gains de productivité au détriment de la qualité des produits, des stocks mondiaux au plus bas en l'absence d'outil de régulation et une concurrence accrue entre la production de biens alimentaires et non alimentaires. La montée des risques sanitaires, est une conséquence de l'industrialisation de l'agriculture, de la concentration, et de la multiplication des mouvements commerciaux.

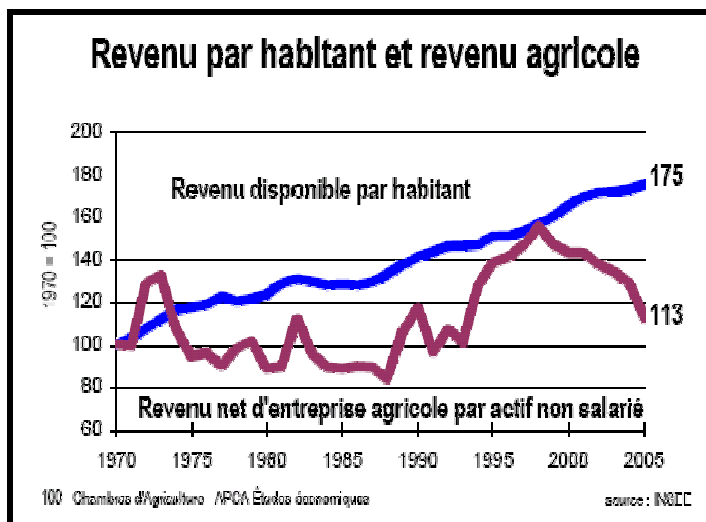
EN FRANCE, LES PREMIERS EFFETS DE LA REFORME DE LA PAC DE 2003

Le découplage, qui ne demande plus de produire pour toucher les aides a encouragé, 4 ans après le début de la réforme, la dérégulation des marchés avec :

- Concurrence entre les débouchés alimentaires et industriels des céréales et du colza, spéculation sur les cours mondiaux
- Découragement des producteurs de lait : 2,5% de sous-réalisation du quota laitier en 2006/07
- Décapitalisation du cheptel laitier : 100 000 femelles en moins en 1 an
- Déclin de l'engraissement des bovins maigres
- Aggravation du déclin de la production ovine

Ces effets sont renforcés par une dégradation de la politique de développement rural : celle-ci devait être le fer de lance de la réforme de 2003, mais on a constaté une baisse des crédits qui lui étaient initialement attribués.

La conditionnalité des aides ne répond visiblement pas aux grandes problématiques environnementales. Par exemple, 46% des fruits et légumes sont contaminés par les pesticides.



Depuis 1998, le revenu des paysans a chuté de 28 %.

Ce revenu cache de fortes disparités entre types de production, et entre régions.

Le secteur agricole a complètement décroché de l'évolution du reste de l'économie.

Les objectifs d'une autre Politique agricole européenne

La souveraineté alimentaire

Chaque pays ou groupe de pays a le droit de satisfaire ses besoins alimentaires de la façon qui lui paraît la plus appropriée mais sans dumping vis à vis des autres pays. Ce droit doit remplacer progressivement le libéralisme commercial mis en place par le GATT puis par l'OMC ou dans le cadre des accords de libre-échange.

La politique libérale actuelle est menée par les pays qui, pour s'assurer un bon niveau d'autonomie alimentaire, ont protégé leur agriculture et la protègent encore, y compris par des subventions. Les pays riches dénieient par contre à la majorité des pays de faire de même et donc d'assurer une vie décente à leurs paysans et de choisir leur mode de développement. Pour en finir avec la faim, la malnutrition, la pauvreté, l'exode massif et le couperet de « l'arme alimentaire », ce droit doit être accompagné par des politiques régionales et internationales de gestion maîtrisée des marchés et, plus globalement, par d'autres rapports économiques entre les pays développés et les autres.

Le développement de l'emploi et la garantie du revenu des paysans

Toute politique agricole doit garantir la rémunération du travail paysan par des prix couvrant les coûts de production. La maîtrise et la répartition des volumes, dans le cadre d'une politique publique d'intervention, de régulation et de protection aux frontières, permet d'assurer la stabilité des quantités produites et des prix à la production. La garantie du revenu paysan permet de maintenir, voire redéployer des emplois directs et induits dans l'espace rural : c'est une nécessité sociale et culturelle pour l'ensemble de la société européenne.

Une agriculture paysanne et durable

L'agriculture paysanne est en phase avec les enjeux de société. Elle peut permettre à un maximum de paysans, répartis sur tout le territoire, de vivre décemment de leur métier sur une exploitation à taille humaine, en produisant une alimentation saine et de qualité et sans remettre en cause les ressources naturelles.

L'agriculture paysanne porte en elle trois dimensions indissociables. Une dimension sociale, basée sur l'emploi, la solidarité entre paysans, entre régions et entre pays. Une dimension économique, avec un fort taux de valeur ajoutée par rapport aux moyens de production mis en œuvre et aux volumes produits. Une dimension environnementale enfin, basée sur le respect de la nature et la valorisation des ressources locales.

Un marché régulé pour des prix plus stables

L'augmentation récente des prix à la production des céréales et du lait ne doit pas occulter :

- les baisses de prix de ces mêmes produits les années précédentes,
- la poursuite de la baisse des prix à la production des fruits et légumes, des viandes rouges,
- l'augmentation des charges d'alimentation pour les éleveurs
- que rien ne prédit le maintien de cette tendance

Cette conjoncture rappelle qu'il faut une politique de régulation plutôt que de laisser faire les aléas des marchés. Les besoins alimentaires en Europe, plutôt que l'appétit des transformateurs et des opérateurs commerciaux, doivent être satisfaits. Les observateurs s'accordent sur les effets néfastes des agro-carburants, dont le bilan énergétique défavorable. Il faut stopper la politique de leur développement.

Les outils pour atteindre les objectifs d'une autre Politique agricole européenne

NOUS REVENDIQUONS UNE REFORTE TOTALE DE LA PAC

LES OUTILS QU'IL FAUT METTRE EN ŒUVRE DES 2008 :

- Outils de régulation des marchés : prix d'intervention, stockage public en cas d'excédent, protection aux frontières avec des droits de douane dissuadant les importations
- Maîtrise des volumes produits : adéquation de l'offre à la demande alimentaire, définition des volumes à produire pour garantir des prix stables et rémunérateurs
- Répartition des droits à produire entre les paysans : plafonnés et répartis pour encourager l'installation
- Compensations des handicaps naturels dont ceux des zones défavorisées
- Encouragement des systèmes économes et autonomes
- Solidarité financière entre paysans et entre Etats membres en cas de crise économique, climatique, et/ou sanitaire
- Relocalisation des productions et des outils de transformation : développer la proximité entre lieux de production, de transformation et de consommation : ces circuits courts ont des conséquences positives sur l'emploi, la vitalité économique et la vie des territoires.

Le bilan de santé de la PAC en 2008 :

C'est l'occasion, pour les élus et les institutions, d'infléchir la politique agricole

L'agriculture n'est pas une marchandise comme les autres. Parce qu'il faut impérativement faire le lien entre les systèmes de production, l'emploi paysan et l'environnement, des politiques publiques fortement régulatrices pour l'agriculture et l'espace rural sont indispensables.

Le droit à la souveraineté alimentaire est un droit essentiel. Il doit être défendu avec détermination et succès au Parlement européen, à la Commission européenne et à l'OMC, tant la situation des pays du Sud et les migrations qu'elle engendre sont intenable - pour ces pays eux-mêmes et pour les pays du Nord. Cette situation inadmissible autant qu'explosive impose des décisions internationales majeures.

La Politique agricole commune doit être établie dans l'objectif du bien commun. Les citoyens, c'est-à-dire les paysans, les consommateurs, les élus doivent se mobiliser pour le défendre.